



Tableur — Pourcentages

Un prix TTC (Toutes Taxes Comprises) s'obtient en ajoutant la taxe appelée TGC (Taxe Générale sur la Consommation) au prix HT (Hors Taxes).

En Nouvelle-Calédonie, il existe quatre taux de TGC selon les cas : 22 %, 11 %, 6 % et 3 %.

Alexis vient de faire réparer sa voiture chez un carrossier.

Voici un extrait de sa facture qui a été tâchée par de la peinture.

Les colonnes B, D et E désignent des prix en francs.

	A	B	C	D	E
1	Référence	Prix HT	TGC (en %)	Montant TGC	Prix TGC
2	Phare avant	64 000	22 %	14 080	78 080
3	Pare choc	18 000	22 %		21 960
4	Peinture	11 700	11 %	1 287	12 987
5	Main d'œuvre	24 000		1 440	25 440
6	TOTAL À RÉGLER				138 467

1. Quel est le Montant TGC pour le pare choc?
2. Quel est le pourcentage de la TGC qui s'applique à la main d'œuvre?
3. La facture a été faite à l'aide d'un tableur.
Quelle formule a été saisie dans la cellule E6 pour obtenir le total à payer?



CORRECTION

1. Il faut calculer les 22 % de 18000. $18000 \times \frac{22}{100} = \frac{396000}{100} = 3960$.

Le montant TGC pour le pare choc est 3960.

2. Le montant TGC de la main d'œuvre est 1440 pour un prix HT de 24000.

On peut utiliser un tableau de proportionnalité :

Montant HT	24000	100
Montant TGC	1440	$100 \times 1440 \div 24000 = 6$

Ou encore $\frac{1440}{24000} = 0,06$

Le pourcentage de TGC pour la main d'œuvre est de 6 %.

3. Dans la cellule E6 a été faite la somme des cellules E2, E3, E4 et E5.

On a saisi la formule : = E2 + E3 + E4 + E5 ou = SOMME(E2 : E5).